

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande écrite de renseignements – série no 2
en date du 11 novembre 1999

Demandeur : FACEF et ARC

Question 6 Référence : SCGM-1, document 1, p.9, Densification vs extension de réseau.

«Cependant, force est de reconnaître que le marché de la conversion présente souvent des contraintes techniques, soit des contraintes économiques difficilement contournables, alors que dans le marché domiciliaire, le bâtiment est construit en fonction du choix du promoteur et de ses clients.»

- a) Bien vouloir spécifier les contraintes économiques et techniques inhérentes au marché de la conversion.
 - b) A votre avis, existe-t-il des incitatifs réglementaires, économiques et autres qui permettraient de faciliter cette conversion tout en demeurant neutre au niveau tarifaire? Bien vouloir identifier ces incitatifs.
 - c) A qui devraient s'adresser ces incitatifs : -
 - aux consommateurs
 - au distributeur
 - aux municipalités
 - autres
-

Réponse

- a) Voir pièce SCGM-1-document 1.10 a)
- b) Il en existe certainement. Pour ce qui est des incitatifs réglementaires (Régie de l'énergie), nous ne voyons pas comment ils pourraient être neutres d'un point de vue tarifaire. Quant aux autres incitatifs, ils pourraient être neutres d'un point de vue tarifaire s'ils étaient financés par une source extérieure.
- c) Les incitatifs réglementaires devraient s'adresser à tous les intervenants, c'est-à-dire du manufacturier au consommateur, alors que les incitatifs économiques devraient s'adresser principalement aux consommateurs.